

ABONNEMENT

SAUMUR	
Un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	4 50
POSTE	
Un an	20 fr.
Six mois	10
Trois mois	5

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : M. Jean DASY

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dû.

SAUMUR, 3 MAI

Fourberie anglaise

Une comédie s'est jouée à la Chambre des Communes, qui n'en est pas à sa première représentation.

Il s'agissait de l'Égypte.

Et sir Charles Dilke, qui fait commerce d'amitié avec les députés radicaux de France, interrogeait M. Gladstone au sujet de la durée de l'occupation anglaise.

Le député anglais est-il, au fond, si désireux de voir ses compatriotes évacuer le riche pays sur lequel la complaisance ou l'ineptie de M. de Freycinet leur a permis de mettre la main ?

Nous croyons plus volontiers qu'il jouait adroitement son rôle avec une conviction apparente de comédien qui, ému sur la scène, reprend son calme dans la coulisse. La réponse de M. Gladstone n'inquiétait personne à la Chambre des Communes. Si les changements de cabinet à Londres ont quelque importance au point de vue de la politique intérieure, il n'en faut attendre aucune modification dans la politique extérieure.

Les intérêts commerciaux de la grande colonisatrice sont toujours soutenus de la même façon, et les usurpations se transmettent intactes d'un gouvernement à l'autre tant qu'elles sont profitables.

M. Gladstone a donc déclaré, comme ses prédécesseurs, que l'occupation prolongée et indéfinie de l'Égypte dépassait sa pensée ; mais que cette occupation, ne pouvant qu'être profitable à l'Égypte, il repoussait la proposition d'évacuation. Il ne reste plus qu'à s'entendre sur la signification des mots « prolongée et indéfinie ».

Cinquante ans peuvent sembler une période prolongée quand on parle de la vie d'un homme ; mais n'est-ce pas bien peu de chose dans la vie d'un peuple ?

En somme, l'Angleterre admet en principe que l'occupation cessera un jour, par exemple si les Égyptiens devenaient assez forts pour la mettre à la porte.

Cette concession n'est-elle pas suffisante pour ces bonnes dames de Français ?

Si M. de Freycinet était encore ministre des affaires étrangères il saurait bien démontrer au Parlement que c'est une grande satisfaction pour nous que sir Charles Dilke vient d'obtenir de M. Gladstone.

Du reste, nous avalerons la couleuvre tout de même.

Et il se trouvera des journaux radicaux pour remercier sir Charles Dilke d'avoir réclamé, sans crainte de l'obtenir, que le gouvernement anglais remplisse des engagements dont il se soucie autant que nos radicaux se soucient de l'antique fierté française.

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres se sont réunis hier.
M. Delcassé a communiqué au conseil les derniers renseignements sur le Dahomey.
Behazin a envoyé à Widah un messageur

porteur du bâton royal et qui avait pour mission de saluer la France et le Président de la République. On a fait répondre à Behazin de se présenter lui-même, les intermédiaires n'ayant jamais été sûrs.

M. Gérault-Richard, publiciste, est gracié.

Le ministre des travaux publics a reçu plusieurs délégués des employés et ouvriers des chemins de fer au congrès qui vient d'avoir lieu à Paris. Ces délégués demandent des garanties contre les congédiements qui sont parfois arbitraires. Ils répudient formellement la brochure antipatriotique qui a été publiée par un nommé Mesnard.

Le conseil a chargé les ministres de la justice et de l'instruction publique de représenter le gouvernement à l'inauguration du port de Tunis.

Le gouvernement accepte en principe le renouvellement partiel de la Chambre. Il demandera à la commission de se prononcer pour le renouvellement par tiers tous les deux ans.

LES MANIFESTATIONS DU PREMIER MAI EN PROVINCE

Il ne s'est produit aucun incident grave sur quelque point que ce soit du territoire.

A Marseille, les quatre adjoints de la municipalité socialiste ayant pris part, revêtus de leur écharpe, à une manifestation dont le déploiement était interdit, ont été suspendus pour un mois.

Le ministre de l'intérieur jugera s'il n'y a pas lieu de prendre d'autres mesures en ce qui concerne le maire et les adjoints de Marseille.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 2 mai

L'interpellation de MM. Dumay et Baulin, relative aux incidents du 1^{er} mai, s'est terminée par un ordre du jour pur et simple sollicité par le gouvernement.

Le débat a surtout porté sur l'arrestation du député de Vierzon.
S'autorisant d'un rapport de police, le président du conseil a raconté que M. Baulin avait provoqué la police en insultant et frappant un agent qui l'invitait à circuler.

MM. Baulin et Dumay ont affirmé sur l'honneur que l'arrestation n'avait été provoquée par aucune insulte ni voie de fait.

M. Baulin a été arrêté, accablé de coups de pieds et de poings sans provocation ; bien plus, comme M. Dumay, l'ayant accompagné au poste, avait fait observer aux agents qu'ils venaient de mettre la main sur un représentant du peuple, un policier se serait écrié : « Nous nous f... des députés ; voilà ce que nous en faisons des députés ! » ; et il aurait souffleté le prisonnier.

La Chambre avait à se prononcer entre un rapport de police et la parole d'honneur de deux de ses membres.

La vérité ne semblait pas du côté du premier.

Le rapport ne nommait pas l'agent outragé ou frappé.

Six heures après l'arrestation, la préfecture de police en ignorait les motifs.

D'autre part, M. Dumay et Baulin venaient de parler avec un accent de sincérité dont la Chambre a été vivement frappée.

Les apparences et les présomptions étaient donc défavorables au récit officiel.

Avec M. Baudin, M. de Cassagnac a demandé au président du Conseil de ne pas faire la Chambre juge en espèce.

Si M. Baulin était coupable, pourquoi ne le poursuivrait-on pas en justice ?

D'autre part, M. Millerand a déposé un ordre du jour invitant le gouvernement à prescrire une enquête.

Mais la Chambre a jugé plus commode de s'en tenir à un ordre du jour pur et simple.

On a beaucoup disserté sur le respect de l'immunité parlementaire ; c'est là une question qui intéresse surtout MM. les députés et nous aurions mauvaise grâce à nous montrer plus jaloux qu'eux-mêmes de leurs prérogatives.

Mais il y en a une autre qui intéresse tous les Français, celle du respect de la liberté et de la sécurité individuelles.

La Chambre aurait dû l'examiner plus attentivement.

Le côté plaisant de la discussion s'est montré dans la brutale énergie avec laquelle M. Dupuy, appuyé par les applaudissements opportunistes, a réclamé le respect de la loi, le respect de l'ordre, le respect de la police.

« Je suis un révolutionnaire, moi, lui a crié M. Baulin ; au besoin j'emploierai la violence, comme nous l'avons déjà employée, vous et moi, le 4 septembre. »

Le coup était bien asséné, mais les cyniques de l'opportunisme l'ont reçu en riant aux éclats.

Maintenant qu'ils tiennent l'assiette au beurre, ils n'admettent pas qu'on veuille la leur arracher, et ils ont recours à la protection de la police.

LA SUPPRESSION DES OCTROIS

M. Jamais a présenté un amendement suivant lequel les droits d'octroi portant sur les produits et denrées alimentaires de consommation seraient remplacés dans un délai de cinq années.

Le gouvernement accepte le principe de la suppression des octrois.

LES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

Le ministre de l'intérieur va demander la mise à l'ordre du jour du projet modifiant les circonscriptions électorales.

LA RÉFORME DES BOISSONS

Au Sénat, la sous-commission des boissons a entendu M. Catusse, directeur des contributions indirectes, qui a fait l'historique complet de la question.

ÉTRANGER

GUILLAUME II EN SUISSE

L'empereur d'Allemagne, avant de quitter l'Italie, a visité la Spezia.

La population lui a fait un accueil enthousiaste. On avait commandé en son honneur

plusieurs milliers de bouquets. L'empereur a longuement inspecté l'arsenal. Il a déjeuné à bord du croiseur *Savoie* qui l'a mené à l'île Palmeria. Il a visité la tour blindée qui protège l'entrée du golfe et dont les canons de 120 tonnes ont attiré son attention. Il a daigné manifester sa satisfaction.

A une heure du matin, l'empereur a franchi la frontière suisse. Il est arrivé à Lucerne qui regorge d'Allemands et d'Italiens. Un déjeuner de 44 couverts a été servi à Guillaume II et à l'impératrice.

LE GRAND-DUC WLADIMIR

Durant les fêtes de Rome, le grand-duc n'a cessé de témoigner sa sympathie pour la France.

Outre le fameux toast, on signale un mot heureux lors de sa visite à l'Académie de France. Après sa promenade sous les splendides ombrages de la villa, le grand-duc s'est arrêté et s'est écrié, de façon à ce que tout le monde l'entendit :

« Ici, l'on se sent vivre ; ici, on respire librement. On est en France !... »

LE RETOUR DE GUILLAUME II A BERLIN

Le baron Huène doit déposer une proposition transactionnelle accordant au gouvernement presque tout ce qu'il demande, tout en réduisant de 9 millions le montant des crédits sollicités. Le chancelier de l'Empire aurait, assure-t-on, donné son assentiment à ce projet de compromis.

S'il faut en croire la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, l'empereur n'a précipité son retour d'Italie à Berlin que parce qu'il veut être à la tête de son gouvernement au moment décisif où le Reichstag aura à montrer « s'il veut voter la loi militaire sous une forme garantissant la sécurité de la patrie. »

ESPAGNE

Le gouverneur général de Cuba télégraphie qu'il y aura aujourd'hui une rencontre entre les troupes et les insurgés.

Si l'attitude favorable de la population continue, les forces coloniales suffiront pour étouffer la révolte ; mais les vivres manquent.

TRIPOLI

On signale des troubles dans l'intérieur de la Régence, et des combats entre Touaregs.

BRÉSIL

Une bataille a eu lieu près de San-Luis entre les troupes du gouvernement et les rebelles.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 2 mai 1893.

Nos rentes ont encore progressé aujourd'hui. Plusieurs grands établissements lèvent, dit-on, de grosses quantités de rentes qui compensent les livraisons de la Caisse des dépôts.

Le 3 0/0 s'élève à 97.05. Le 4 1/2 passe de 105.95 à 106.20.

On traite la Banque de France à 3,900. Le Crédit Foncier s'avance de 965 à 968.

L'augmentation constante des comptes de dépôts du Comptoir National d'Escompte laisse entrevoir la hausse des actions cotées 502.

Le Crédit Lyonnais oscille de 769 à 762. La Société générale reste à 470.50.

L'action des Immeubles de France est demandée à 496.

Le marché des obligations des Chemins de

fer de l'Equateur commence à s'animer; ces titres passent de 403 à 407.50.

Voici les conditions de la souscription aux 25,000 obligations du Chemin de fer de Valence et du Nord-Est de l'Espagne qui aura lieu le 6 mai: on verse 50 fr. en souscrivant, 100 fr. à la répartition, 100 fr. le 30 juin et 137.50 le 31 juillet. Les titres libérés en souscrivant jouissent d'une bonification de 2.50. L'intérêt annuel de 25 fr. nets attribué à ces obligations fait ressortir le placement à 5.75 0/0.

L'obligation des Chemins de Fer Economiques finit à 425.

CH. HEYMAN et Co.
10, rue du Quatre-Septembre, Paris.

Chronique Locale ET DE L'OUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 3 MAI

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

Heures.	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 22°
Ce matin, à 8 h.		+ 14°
Midi,	761 ^{m/m}	+ 22°
Hausse	7 ^{m/m}	
Baisse	» ^{m/m}	
Température minima de la nuit		+ 8°

CONTRADICTION

Le *Courrier de Saumur* nous dit, dans son numéro d'hier, que M. Lockroy n'a jamais été israélite, alors qu'il affirmait, voilà un quinze jours, qu'il appartenait à cette religion.

La contradiction serait de médiocre intérêt, s'il n'importait de faire remarquer son intervention dans un moment où le Judaïsme devient compromettant pour le candidat présenté par ce journal.

Le *Courrier* a toujours une manière d'arranger les choses à son avantage: c'est ainsi que M. Drumont, irréfutable quand il sert ses idées, devient sans valeur quand il les combat.

M. Drumont, que le *Courrier* a invoqué le premier dans le débat, affirme que les organisateurs du krack furent les Rotschild, Lévy-Crémieux et Lebaudy, que le gouvernement aida de tout son pouvoir.

Or, quel est le gouvernement qui a présidé à l'assassinat de l'Union générale, sinon le Grand Ministère, le ministère de M. Gambetta?

Dans ces circonstances, il nous paraît suffisamment acquis que la responsabilité de tels événements doit incomber à celui qui tenait les rênes du gouvernement, à Gambetta, puisqu'il faut le désigner sans périphrases.

C'est notre opinion et nous la professons avec énergie, avec cynisme, si ce mot plaît à notre confrère. Ce que nous avons dit il y a quinze jours, nous le maintenons aujourd'hui.

J. D.

Un duel à Saumur

Une scène des plus vives s'est déroulée dimanche, à Saumur, dans un quartier que nous ne citerons pas, afin de ne pas désigner les héros de l'épopée.

Un de nos compatriotes, que nous nommons, si vous le voulez bien, Phaëton, possédait la perle des gouvernantes. Pas une autre ne pouvait se vanter de border une couverture ni de confectionner une omelette brûlante comme le trésor de Phaëton.

Ces brillantes qualités excitèrent l'envie d'un mousquetaire du voisinage, qui souffla le cordon-bleu au pékin.

Phaëton, par la persuasion, obtint de son ministre de l'intérieur qu'il reprit son portefeuille; mais, s'il était tenace, le mousquetaire était opiniâtre et la gouvernante rengagea au service de Mars.

Cette fois Phaëton dressa d'autres batteries et se rendit auprès du mousquetaire pour lui réclamer cet objet d'un usage indispensable et quotidien.

Le mousquetaire, pensant que ce qui est bon à prendre est bon à garder, répondit par un coup de cravache; mais Phaëton, qui n'est pas désossé, empoigna son sabot et, ripostant du tac au tac, en porta un vigoureux coup au visage de son adversaire.

Ce combat à armes discourtoises se prolongea pendant quelque temps.

Nous ignorons auquel des combattants la gouvernante a remis la palme du vainqueur.

Un voleur de bicyclette

La semaine dernière, le tribunal correctionnel de Saumur a condamné à un an et un jour de prison un ouvrier plombier du nom de Champion, originaire d'Angers, qui s'est créé la spécialité de voler des bicyclettes.

Champion, qui était sorti de la prison d'Angers en décembre 1891, a déjà subi quatre condamnations pour des vols de même nature.

C'est à un instituteur des environs de Tours qu'il fit son dernier emprunt. Il vint avec son instrument jusqu'à Saumur. Arrivé à destination, il chercha à s'en débarrasser et l'offrit à M. Combes, serrurier, rue Beaurepaire. Celui-ci ayant trouvé que le vendeur se montrait bien coulant, eut l'indiscrétion de faire part de sa surprise à M. le commissaire de police.

Champion, arrêté, parvint à s'esquiver et, faute de bicyclette, joua si bien des jambes qu'il ne put être rattrapé qu'à Saint-Mathurin.

L'incident de St-Hilaire (Vienne)

Nous avons reçu plusieurs renseignements, au sujet d'un incident qui se serait déroulé à la colonie de Saint-Hilaire, au moment où M^r l'évêque de Poitiers s'y rendait pour la confirmation; mais ayant cru relever quelques contradictions dans ces renseignements, nous avons préféré attendre que la question fut élucidée. Néanmoins, quelques journaux de la

région et même de Paris s'en étant occupés, nous croyons pouvoir poser les questions suivantes aux intéressés:

Est-il vrai que l'administration de la colonie ait refusé à M^r Juteau un cheval pour se rendre à Saint-Hilaire, en remplacement provisoire de l'un des siens qui se trouvait indisponible?

L'administration aurait-elle opposé un refus aussi catégorique et un pareil manque d'obligance envers un fonctionnaire de grade égal, mais d'un autre ordre, le Préfet, par exemple?

Est-il vrai que M^r Juteau, qui était arrivé en retard par suite de ce manque de complaisance, ayant cru juste de le faire remarquer au Directeur, celui-ci renvoya aux champs tous les colons et mit le Préfet à la porte de la façon la moins polie dont on puisse se servir vis-à-vis d'un évêque?

L'opinion d'un savant

La France a fait interroger M. Camille Flammarion au sujet de l'étonnante période de sécheresse que nous subissons:

Pour que cesse ce déplorable état de choses, il suffirait, a-t-il dit à notre confrère, qu'un grand vent de l'Ouest poussât vers nos régions les vapeurs d'eau qui se dégagent de l'Océan, se forment en nuages et se dissolvent ensuite en pluie.

Malheureusement rien, pour le moment, ne nous est annoncé dans ce sens. Mais il ne faut pas désespérer. Etant donné la vitesse moyenne du vent, les nuages bienfaisants peuvent arriver chez nous en deux ou trois jours.

Y a-t-il longtemps qu'une semblable situation se soit présentée? demandons-nous à notre interlocuteur.

Il faut remonter à l'année 1690 pour trouver une sécheresse comparable à celle qui sévit. Pen tant cette année, et aussi en 1723, la hauteur de la moyenne des pluies, en mars et avril, fut de 18 à 20 millimètres; si cela continue, elle descendra plus bas encore en 1893.

Prédictions de Mathieu de la Drôme pour le mois de mai

Pluies intermittentes à la pleine lune ayant commencé le 30 avril et finissant le 9 mai. Belle période au dernier quartier de la lune qui commencera le 9 et finira le 15. Matinées froides et averses dans les départements de l'Ouest.

Beau temps à la nouvelle lune qui commencera le 15 (fin de la lune rousse), et se terminera le 22.

Température fort agréable au premier quartier de la lune qui commencera le 22 et finira le 30. Chaleur le 31.

Mois généralement beau, sauf du 1^{er} au 9. Refroidissement de la température du 1^{er} au 15, peu inquiétant. Végétation hâtive après le 15. Etat sanitaire satisfaisant du 9 au 31.

Distribution des prix des lycées et collèges

La distribution des prix des lycées et collèges se fera le 4^{er} août, et la rentrée des classes aura lieu le 2 octobre.

Incendie à Antoligné

Un commencement d'incendie s'est déclaré samedi, dans cette commune, chez un sieur Peltier, cultivateur à Hué. Le feu a pris dans la boulangerie où l'on avait déposé des cendres chaudes. On suppose qu'une étincelle aura mis le feu à quelques paillassons qui étaient à proximité: ceux-ci ont communiqué le feu à une chaise et à une fenêtre qui a été brûlée en partie.

L'alarme ayant été donnée immédiatement par la fille de la maison, les dégâts sont insignifiants et ne dépassent pas 15 francs, couverts d'ailleurs par une assurance.

Découverte d'un cadavre

Lundi, on a découvert, au lieu dit les Chaudais, dans la commune d'Epieds, un cadavre qui a été reconnu pour celui d'un nommé Rilaps, Eugène, âgé de 45 ans, rentier à Fontevault.

Cet individu était atteint du mal caduc et l'on suppose qu'il aura succombé à une attaque de ce mal.

Vu l'heure avancée, aucun médecin n'a pu faire les constatations sur les lieux mêmes et le corps a été ramené au domicile du défunt.

Il ne portait aucune trace de violence, sauf deux ou trois égratignures au visage qu'il a dû se faire en tombant la face contre terre, posture dans laquelle il a été trouvé.

Grand incendie à Angers

Nous apprenons qu'un incendie a éclaté hier soir, dans les ateliers de MM. André et Moisson, fabricants de meubles et sculpteurs, quai des Carmes.

Le sinistre menaçait d'être considérable.

Vol audacieux

Le 27 avril, le jeune Charbonneau, âgé de 15 ans, demeurant chez ses parents à Sœurdres, se trouvait à la foire de Châteauneuf. Le matin, son père avait vendu une paire de bœufs. Le jeune Charbonneau alla les livrer à la gare d'Etriché.

Après la livraison, le marchand, qu'il ne connaissait pas, lui versa une somme de 680 fr. en billets de banque, louis d'or et pièces de cinq francs.

L'enfant mit les 680 fr. dans une des poches de sa blouse et partit retrouver son père. En sortant de la cour de la gare il fut accosté par un individu qui lui dit: « Je viens de livrer une vache, et maintenant que je suis payé, si tu veux nous allons faire route ensemble jusqu'à Châteauneuf. »

Environ à 500 mètres de la gare, les deux nouveaux amis furent accostés par un autre individu bien vêtu qui portait une sacoche en sau-

SOLANGE DE CRESNE

Par E. DE NOVIANT.

Cependant une voiture est arrêtée à la porte des magasins du *Bon Marché*; elle est innocente, mais le cocher est sur son siège, il a le fouet d'une main, les rênes de l'autre et semble surveiller son attelage avec une bien exceptionnelle sollicitude.

A la vue de Solange et d'Eugénie, il rassemble ses chevaux et les tient prêts à partir. Les deux ouvrières ne font pas attention à lui; elles traversent la rue, causant, marchant sur la pointe du pied pour ne pas salir leurs vêtements et se garantissant mieux de la boue que des voitures.

— M^{lle} Clara, disait Eugénie, est réellement une bien excellente personne, ses ouvrières doivent, sans contredit, être les plus heureuses de tout Paris.

Elles arrivaient à hauteur de la voiture, quand, tout à coup, les chevaux qui piaffaient depuis une seconde s'enlèvent et partent à fond de train.

Le cocher, perdant sans doute la tête, les excite au lieu de les retenir. Eugénie fait un bond de côté et échappe au danger, tandis que Solange, dont les bras sont embarrassés par un paquet volumineux, reçoit en pleine poitrine le choc de la tête de l'un des deux terribles animaux.

Terrassée par la violence du coup, elle tombe, et la voiture, sans être arrêtée par ce léger obstacle, poursuit sa course folle, pour disparaître bientôt au loin.

Derrière la vitrine de l'un des nombreux magasins qui, dans la rue du Bac, font face à ceux du *Bon Marché*, un homme est debout. Sa haute taille est emprisonnée dans une longue lévite de couleur sombre dont le col entièrement relevé masque le bas de la figure. Il commence à faire si froid! A la main il tient un jonc de prix dont la couleur fauve se détache sur le gris tendre de gants de Suède d'une fraîcheur immaculée.

C'est... comment y croire? Et pourtant, quoiqu'à une heure aussi matinale, c'est bien lui, c'est le fashionable vicomte Métafiot de Chabirol, c'est sa lévite, c'est son jonc, ce sont ses gants; le doute n'est pas possible, c'est lui.

Par suite de quelle circonstance le noble crésus s'est-il décidé à quitter sitôt sa couche rembourrée de la laine la plus pure et recouverte du plus fin duvet? Si loin et sans son équipage! Mais ces chevaux dont l'ardeur a failli être fatale à M^{lle} de Cresne; cette voiture sans armoiries, ce cocher... ce cocher serait donc Wagner, Wagner le voleur, Wagner le vendu... et...

Le voile est déchiré, l'assassin a tenté de perpétrer son crime et le complice a voulu s'assurer par lui-même que la besogne était convenablement faite.

Le monstre avait souri en voyant tomber Solange; la voiture a dû l'écraser. Brave Wagner! Comme il a consciencieusement gagné son argent.

Mais non! les passants s'arrêtent. Eugénie revient sur ses pas. On relève la pauvre enfant à demi évanouie. On l'interroge. Rien! Elle n'a rien, que quelques contusions insignifiantes. La Providence a veillé sur elle: c'est sur le paquet de dentelles et de broderies que les chevaux et les roues ont passé.

Sans transition, M. le vicomte saute de la joie à la colère.

— Imbécile! murmura-t-il. Animal!!

— Oh! monsieur a bien raison de s'indigner contre le maladroit qui, après avoir écrasé les gens, se sauve au triple galop, dit en s'approchant la dame du comptoir.

— Peut-être n'a-t-il pas été maître de ses chevaux?

— Oh! les sergents de ville trouveront bien moyen d'en venir à bout, et il le payera.

— C'est son patron qui payera, interrompit un garçonnet d'une quinzaine d'années, et ce sera bien fait. L'an dernier, un grand escogriffe de cocher a failli écraser ma tante Mélanie; vous savez bien, madame, ma tante Mélanie qui a un œil noir et l'autre bleu? Eh bien! on l'a arrêté, il a donné l'adresse de son maître et, savez-vous ce qu'on a découvert?

— ...?

— Que le maître était un voleur! Le jour même, il a été empoigné et maintenant il est en prison.

— En prison! un voleur!

— Oh! ce n'est pas moi qui l'ai dit le premier, ce sont les jurés, quand il a passé en cour d'assises.

— Ce sont des choses qui se voient une fois.

— Ce qui se voit une fois peut bien se voir deux.

EPICERIE CENTRALE

28
rue
St-Jean

P. ANDRIEUX

NÉGOCIANT
ENTREPOSITAIRE

PRODUITS
ALIMENTAIRES

FELIX POTIN

La plus importante EPICERIE de la Région — ne vendant que de ARTICLES DE PREMIER CHOIX et à des PRIX TRES MODERÉS.

Cafés supérieurs, Conserves alimentaires, Parfumerie, Brosserie, Droguerie, etc. — VINS en Cercele et en Bouteilles. — Excellent Vin d'office à 0,40, 0,50, 0,60, 0,70 le Litre. (Livraison à domicile)

Tribunal de commerce de Saumur

FAILLITE MERCIER

Par jugement rendu par le Tribunal de commerce de Saumur, le 2 mai 1893, les créanciers de la faillite du sieur Mercier, batteur à Allonnes, ont été déclarés en état d'union, et M. Bonneau a été maintenu syndic à l'union.

Etude de M^e LECOY, avoué à Saumur.

D'UN JUGEMENT rendu par défaut faute de comparaître, par le Tribunal civil de Saumur, le 27 avril 1893, enregistré et signifié, Il appert :

Que le sieur Henri Alzon, cultivateur, domicilié à Parnay, actuellement interné à l'asile de Sainte-Gemmes-sur-Loire, a été déclaré en état d'interdiction.

Pour extrait certifié sincère et véritable par l'avoué soussigné ayant occupé pour la dame Joséphine Pihouet, propriétaire, demeurant à Parnay, veuve du sieur Jean Alzon, mère de l'interdit, poursuivant l'interdiction.

Saumur, le 2 mai 1893.

LECOY.

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE

MAISON, CLOS DE VIGNE ET MOULIN

DES HUNAUDIÈRES

Commune de Saint-Cyr-en-Bourg

Belle exposition - Facilités de paiement

S'adresser à M. REMY CATEAU, à Saint-Cyr, et à M^e BRAC, notaire.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Le Lundi 8 Mai 1893, à 1 heure, à Saumur,

En l'étude de M^e LE BARON, notaire,

UNE

Petite Propriété

A SAUMUR,

Entre la route de Varrains et la ligne du chemin de fer,

Comprenant : Jardin entouré de murs, d'une superficie de 12 ares, dans lequel se trouve une maisonnette; à la suite de ce jardin une vigne contenant 18 ares.

Mise à prix : 4,000 fr.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

IL A ÉTÉ PERDU, le 1^{er} Mai, chienne d'arrêt blanche marquée de taches noires, tête noire, répondant au nom de Flore. Prière de donner renseignements au bureau du journal.

ON DEMANDE UN MÉNAGE, l'homme sachant labourer, la culture des terres et des vignes, connaissant l'exploitation des bois, et sachant tous les travaux de la campagne;

La femme sachant soigner les animaux et tous les travaux de la campagne.

ON DEMANDE UN HOMME connaissant tous les travaux de la campagne et être garde de propriété.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

MAISON AVEC JARDIN

Située au Champ-de-Foire, avenue de la Gare de l'Etat.

S'adresser à M. GASNAULT père, propriétaire, rue d'Orléans, n° 83.

PIANO à queue d'Erard en très bon état. Grand format, très belle occasion.

S'adresser à MM. PERNY frères, facteurs de pianos à Tours.

Location — Accords — Réparations

Imprimerie P. GODET

SAUMUR

CIRCULAIRES POUR OUVERTURE DE SAISON

Fouritures de Cliches et Vignettes

LETTRES DE MARIAGE

Lettres de Deuil en une heure

Demander les nouveaux prix.

BOIS DU NORD ET DU PAYS

ANCIENNE MAISON LEMAIRE-BERSOULLÉ

Sapin, Chêne

Pitchpin

Planchers et Parquet

Noyer, Bois blanc

Hêtre, Frêne et Ormeau

Liteaux, Lattes et Treillages

R. BASTARD-BRÉHIN

SUCCESSEUR

13, quai Saint-Nicolas — SAUMUR

GR^{DE} EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Ducier et d'Orléans

IMBERT FILS

Excellent vin rouge d'Algérie. le litre. 0,40 et 0,50
Excellent vin rouge du Roussillon 0,60 et 0,70
Côtes de Bordeaux. 0,80 et 1 fr.
Vin blanc du pays, le litre. 0,50, 0,60 et 0,80

25 litres donnent droit à 1 litre gratis.

PRIMEURS : Asperges, Artichauts, Pommes de terre, Petits Pois en cosse.

Arrivages tous les jours. Fraicheur et bon marché.

AVIS. — Les magasins sont fermés dimanches et fêtes à midi.

GRAND HOTEL DE LONDRES

LACOTE-NIVET

Propriétaire

Rue d'Orléans, SAUMUR.

Grande Salle pour Noces et Soirées.

Salons de famille.

Saumur, imprimerie PAUL GODET.

CHEMINS DE FER

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte		Expr.	Omn.		Expr.	Expr.	Omn.
	matin	soir		matin	soir			
Paris			7 55	12 50	7 55	8 30	11 25	
Chartres	6		9 34	10 12	2 48	9 41	10 12	1 33
Château-du-Loir	10 13		12 20	1 58	6 37	12 30	1 10	4 53
Noyant-Méon	11 20	1 3	3 8	7 40	1 15			5 56
Linières-Bouton	11 29		3 17	7 49				6 6
Vernantes	11 43		3 30	8				6 16
Blou	11 54		3 41	8 10				6 26
Vivry	12 2		1 28	3 49	8 17			6 33
SAUMUR (Orl.)								
(arrivée)	12 15		1 38	4 2	8 29	1 50	2 24	6 44
(départ)	12 20		1 44	4 14	8 34	1 55	2 29	6 53
Nantilly (arrivée)	12 28			4 22	8 41			7
SAUMUR (Etat)								
(arrivée)	12 39			4 35	8 52			7 12
(départ)	12 25	8 31		4 11	8 32			6 50
Nantilly (départ)	12 32	8 37		4 23	8 43			7 2
Chacé-Yarrains	12 38	8 47		4 29	8 49			7 8
Brézé-Saint-Cyr	12 47	9 1		4 37	8 56			7 16
Montreuil-Bellay	1 28	9 41	2 15	5 1	9 18	2 25	3	7 40
Thouars	2 2	10 18	2 44	5 51	10 10	2 52	3 19	8 24
Niort			4 30	9 1	12 22	4 39		11 40
Saintes			6 24	11 59		6 22		2 21
Bordeaux			9 56	4 22		9 3		4 56

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte		Expr.	Omn.		Semi	Mixte	Expr.	Expr.
	matin	soir		matin	soir				
Bordeaux			5 40						
Saintes			7 12	9 9		8 25		12 30	3 40
Niort	5 25		9 42	10 51		2 7	2 36	7 48	9 15
Thouars	8 35	6 5	12 12	12 45	1 35	4 28	5 6	9 13	10 12 11 18
Montreuil-Bellay	9 40	6 56		1 7	2 39	5 4	5 48	9 28	10 34 11 40
Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 17			2 53	5 18	6 3	9 36	
Chacé-Yarrains	10 11	7 26			3	5 25		9 41	
Nantilly (arrivée)	10 16	7 31			3 5			6 14	
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	10 23	7 46			3 16			6 26	9 55
(départ)		7 25			1 5			6 5	
Nantilly (départ)		7 36			1 15			3 6	
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	7 47	11 23	1 34	3 14	5 39	6 24		11 1	12 7
(départ)	7 57	11 35	1 39	3 18	6 29			11 7	12 16
Vivry	8 11	11 49		3 30	5 57	6 43			
Blou	8 20	11 58		3 36	6 6	6 52			
Vernantes	8 33	12 11		3 49	6 19	7 6			
Linières-Bouton	8 46	12 23		4	6 31	7 18			
Noyant-Méon	9 1	12 36	2 15	4 11	6 45	7 31		11 44	
Château-du-Loir	10 22	1 52	3	5 18	7 58	8 48		12 33	1 39
Chartres	2 47		5 56	9 46	12 4	12 45		3 33	4 44
Paris	5 55		7 30	11 20	2 27	3 5		5 10	6 15

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte		Omn.	Mixte	Omn.	Mixte
	matin	soir				
Saumur	7 52	11 16	4 31	7 41	4 35	9 3
Port-Boulet	8 40	12 25	7 5	8 8	4 58	9 45
Chinon	9 4	1 5	7 29	9 2	7 14	10 32

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn.		Omn.	Omn.	Omn.
	matin	soir			
Saumur	7 52	11 10	4 31	7 55	11 50
Port-Boulet	8 44	1 10	5 10	8 15	12
Bourgueil	8 54	1 20	5 20	9 2	12 57

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte		Marc.	Omn.	Mixte
	matin	soir			
Poitiers	6 5	6 45	12 53	7 25	
Montreuil	7 41	10 47	2 34	8 52	
Loudun	8 42	1 39	3 56	9 30	
Montreuil (ar.)	9 19	3 14	4 35	10 15	
(départ)	6 50	9 27	4 5	8 10	39
Le Vaudelnay	7 14	9 51	4 53	5 30	11 1
Baugé	7 22	9 58	5 13	5 38	11 8
Doué	7 45	10 20	5 33	5 48	11 23
Martigné	9 12	11 45	9 12	7 22	12 29
Angers					

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn.		Mixte	Marc.	Omn.	Omn.
	matin	soir				
Angers	4 40	6 50	7 30	12	6 15	
Martigné	6 1	8 32	11	1 20	7 54	
Doué	6 24	8 57	11 54	1 42	8 23	
Baugé	6 32	9 7	12 16	1 50	8 31	
Le Vaudelnay	6 39	9 15	12 33	2 57	8 43	
Montreuil (ar.)	6 48	9 26	12 51	2 6	8 54	
(départ)	7 38		1 31	2 21	9 22	
Loudun	8 24		4 14	3 10	10 13	
Montreuil	8 56		6 10	3 43	10 44	
Noncontour	10 33		10 40	5 22	12 8	
Poitiers						

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Omn.		Expr.	Omn.		Expr.	Direct	mixte
	matin	soir		matin	soir			
Nantes d.			8 25	8 52	12 7	3 5		
Angers d.			6 30	10 27	11 55	2 57	4 55	5 10
La Ménitrie			7 10	10 49	12 27	3 42	5 20	6
Les Rosiers			7 19	10 56	12 34	3 52		6 13
St-Clément			7 26		12 40	3 59		6 22
St-Martin			7 33		12 45	4 7		6 31
Saumur ar.			7 46	11 11	12 55	4 20	5 41	6 48
Varennes			7 52	11 16				